

PÉDAGOGIE EN MODE PIXELS

Dès la rentrée 2015, six nouvelles écoles stéphanoises intégreront le numérique dans leurs pratiques pédagogiques. p. 2

JUSTICE EN DANGER

Le projet de loi Macron sur la réforme des prud'hommes pourrait marquer la fin d'une justice unique en Europe. p. 4

AU CŒUR DE LA MATIÈRE

Sur le campus du Madrillet, un groupe de chercheurs sonde les secrets de la matière jusqu'à l'échelle atomique. p. 12

ENSEMBLE POUR LE 36 37

Du 5 au 7 décembre, le collectif stéphanois Solidarité espoir recherche se mobilise pour le Téléthon. p.14

Le Stéphanois

Saint-Étienne-du-Rouvray



Bimensuel municipal d'informations locales

du 27 novembre au 18 décembre 2014 - n° 195

Les allocs en ligne de mire

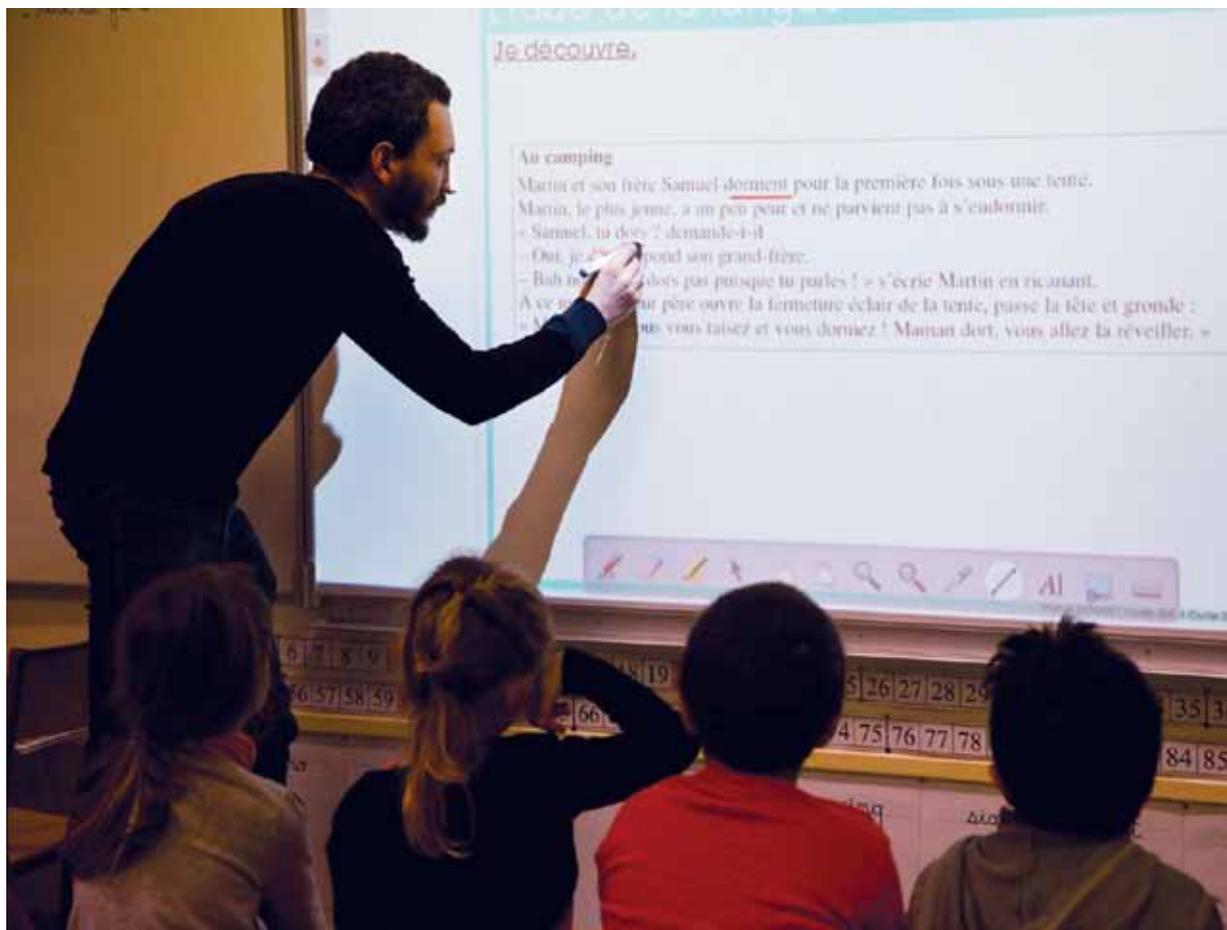
Les allocations familiales seront modulées en fonction des revenus à partir du 1^{er} juillet 2015. Justice sociale ou tour de vis budgétaire ? Les allègements de cotisations faits aux entreprises dans le cadre du pacte de responsabilité menacent l'équilibre de la branche famille de la Sécurité sociale. p. 7 à 10.



Des écoles connectées

Dès la rentrée 2015, six écoles maternelles et primaires supplémentaires profiteront d'équipements informatiques destinés à favoriser l'accès des enfants et des enseignants à la pédagogie numérique.

Quand les ambitions de la Ville s'accordent avec les engagements de l'État pour un service public numérique éducatif, les résultats peuvent se révéler positifs pour tous les Stéphanois. Une dotation de développement urbain de 516 960 € tombe ainsi à point nommé en cette fin d'année 2014 pour soutenir le projet de la Ville en faveur du développement des équipements informatiques dans les quartiers prioritaires Hartmann/La Houssière et Thorez/Grimau. Ce programme permettra notamment de compléter l'installation de vidéoprojecteurs, de tableaux interactifs et de classes mobiles dans les écoles primaire Louis-Pergaud, maternelle et élémentaire André-Ampère ainsi que dans l'école maternelle Pierre-Semard et les écoles primaire et maternelle Paul-Langevin.



L'outil informatique est au service de l'apprentissage. Medhi Roguet, enseignant de l'école élémentaire Joliot-Curie 2, l'utilise depuis septembre 2013.

L'ÉCOLE SUR GRAND ÉCRAN

Une première étape avait déjà été franchie dès la rentrée de septembre 2013 dans cinq écoles élémentaires et maternelles stéphanoises parmi lesquelles Victor-Duruy, Jean-Macé, Henri-Wallon, Joliot-Curie 1 et 2 et Maximilien-Robespierre. « Un an après la mise en place des vidéoprojecteurs et l'arrivée depuis quelques mois de la classe mobile avec des ordinateurs portables, nous sommes entrés dans le vif du sujet,

explique Laurent Belloncle, directeur de l'école Joliot-Curie 2. Tous les collègues s'y sont mis. L'outil informatique est vraiment au service de l'apprentissage. C'est aussi un gain de temps qui permet d'être plus disponible pour les élèves qui en ont besoin. »

Une expérience riche d'enseignements que Laurent Belloncle va prochainement partager avec ses collègues des écoles qui seront équipées en septembre 2015. « Nous pourrions leur faire

une démonstration concrète des applications et les guider dans le choix du matériel tout en étant bien conscients que chaque projet d'établissement comporte ses propres objectifs et ses contraintes. »

BIB 2.0

Le second volet de ce programme de développement des équipements informatiques à Saint-Étienne-du-Rouvray est à destination de la bibliothèque municipale Louis-Aragon. Dans

un premier temps, les travaux d'extension, de rénovation et de câblage se dérouleront entre septembre 2015 et janvier 2016. Aussitôt après, un espace multimédia en accès libre sera créé dans l'objectif de répondre aussi bien aux besoins des enfants que des adultes. Là encore, cette offre s'inscrit dans la continuité des dispositifs déjà mis en œuvre au sein de du centre socioculturel Georges-Déziré et plus récemment de la bibliothèque Elsa-Triolet. « Je suis déjà

habituée de la bibliothèque depuis que j'ai 8 ans. J'y vais pour faire mes devoirs ou pour emprunter des livres. Et depuis quelques mois, je peux aussi faire des exposés en utilisant les ordinateurs de l'espace multimédia. Je peux faire des recherches sur internet et imprimer des documents », explique Öznur, une jeune collégienne de 14 ans du Château blanc. Une opportunité dont tous les Stéphanois pourront bientôt profiter, quel que soit le quartier où ils résident. ♦

Un message de paix franco-allemand

La commémoration de l'armistice de 1918 a été marquée par un appel solennel à la paix, tandis que la guerre continue son œuvre de destruction aux portes de l'Union européenne.

Le 11 novembre dernier, le maire, Hubert Wulfranc, a regretté l'absence « *par fait de guerre* » de la délégation ukrainienne. Des officiels de la ville jumelle Novaïa Kakhovka avaient en effet programmé de rendre hommage aux 18 millions de morts militaires et civils de la Première Guerre mondiale aux côtés des Stéphanois, mais le conflit qui déchire l'est de l'Ukraine, entre loyalistes et pro-russes, les a retenus auprès des leurs (*Le Stéphanois* n° 192).

« *La guerre se rapproche, elle est à nos portes* », a martelé le maire en cette journée qui célébrait la fin de celle qui était pourtant censée être « la der des der » en 1918. Une délégation officielle allemande était quant à elle pré-

sente face au monument aux morts, place de la Libération. Elle a notamment adressé aux Stéphanois un message du bourgmestre de Nordenham, l'une des villes jumelles de Saint-Étienne-du-Rouvray. « Notre histoire commune, disait le message, donne la mesure du temps qu'il aura fallu pour que les hommes soient enfin prêts, après la guerre et son lot de cruautés, à reprendre des relations normales. »

L'amitié entre Stéphanois et habitants de Nordenham n'a toutefois pas attendu ce début du XXI^e siècle pour tisser des liens durables, comme l'a rappelé à cette occasion Jan Ede, membre du comité de jumelage franco-allemand. « *Nous nous rendons compte à quel point la paix est fragile, a-*

t-il déclaré, les événements actuels en Ukraine nous rappellent qu'il est important de renforcer les liens d'amitié entre les peuples pour assurer la paix en Europe. »

Après un dépôt de gerbes solennel et les honneurs rendus par une délégation d'anciens combattants, les quelque deux cents Stéphanois présents ont écouté un mini-concert donné par une formation symphonique du conservatoire de musique et par l'ensemble vocal Oriana. Les musiciens, dirigés par Joachim Leroux, le directeur du conservatoire, ont notamment interprété *Va, pensiero*, le chœur des esclaves de *Nabucco*, une pièce composée par Giuseppe Verdi en 1842 et devenue un hymne à la liberté. ♦



Le 11 novembre, l'orchestre symphonique du conservatoire stéphanois et l'ensemble vocal Oriana ont interprété *Va, pensiero* de Verdi et *Au nom des enfants* sur un thème de Dvořák.

À mon avis



Mairie en sursis ?

Il y a quelques jours, le maire de Stains, en région parisienne, a décidé de se mettre en grève et de fermer les locaux de la mairie pendant une journée pour protester contre la baisse de 11 milliards des dotations financières de l'État pour les collectivités locales dans les trois prochaines années. Cette diminution met gravement en danger le maintien de nombreux services municipaux, dans une ville fortement affectée par le chômage et où les familles en difficultés sont nombreuses. Par ce geste symbolique, ce maire a voulu montrer à ses administrés ce qui risquait de les attendre, si ces baisses de dotations se poursuivaient.

Même si je n'envisage pas de fermer la mairie pour manifester le mécontentement des élus stéphanois, je comprends et je soutiens totalement l'action de mon collègue. Cette situation ne peut plus durer ! À l'heure où une grande majorité d'élus communaux ne parviennent pas à boucler leur budget, il est impensable de continuer à réduire les dotations.

Tout le monde sait maintenant que les politiques d'austérité sont un échec, car elles nourrissent les inégalités et permettent à une petite poignée de s'enrichir sur le dos du peuple ! La gravité de la situation implique que tous ceux qui veulent une autre politique se rassemblent pour construire ensemble une véritable alternative à l'austérité.

Hubert Wulfranc, maire, conseiller général

Mory-Ducros

L'impasse pour les actionnaires

Un an après l'annonce du placement en redressement judiciaire de l'entreprise Mory Ducros, le transporteur n'en finit pas d'accumuler les procédures. D'abord avec la cour d'appel de Versailles qui a confirmé le 22 octobre l'invalidité du plan social qui a abouti au licenciement de 2 800 salariés. Arcoles Industries, l'actionnaire majoritaire, espère encore pouvoir infléchir ce jugement en se pourvoyant en cassation devant le Conseil d'État. « *La décision devrait être prise d'ici le début janvier* », précise maître Déborah David, avocate d'Arcoles Industries, et qui « *engage mon client à aller jusqu'au bout* ». Dans le même temps, la Commission européenne a ouvert une enquête sur la légalité d'un prêt de 17,5 millions d'euros, accordé le 29 janvier 2014 par l'État à l'entreprise Mory Ducros pour qu'elle relance son activité. Une gageure car il faut rappeler que cet arrêté, signé par Pierre Moscovici alors qu'il était ministre des Finances, a toutes les chances d'être examiné par le même Pierre Moscovici, aujourd'hui commissaire européen en charge des affaires économiques au sein de la commission Juncker. ♦

Chronique d'une mort annoncée

Un projet de loi entend réformer les conseils de prud'hommes, la juridiction qui juge les conflits individuels du travail. Le texte inquiète une partie des syndicats et des avocats.

La justice prud'homale sous sa forme actuelle pourrait bien être en voie de disparition. Les principes paritaire et électif qui fondent son caractère d'exception au sein du système judiciaire français sont remis en cause. « Sous prétexte du coût des élections prud'homales et de leur faible taux de participation, le gouvernement veut nous imposer un système d'échevinage », s'insurge Alain Paubert, défenseur prud'homal CGT.

L'échevinage serait ainsi la solution aux « coûts » de la démocratie... tout en retirant aux conseillers la légitimité que leur confère le suffrage direct de leurs pairs ouvriers ou patronaux. Cette solution, nettement moins démocratique, verrait ainsi les conseillers prud'homaux, désignés et non plus élus, réduits au rôle d'« assessseurs » sans véritable légitimité. Ils siègeraient aux côtés de juges professionnels, en lieu et place du système actuel où les premiers, conseillers patronaux et ouvriers siégeant à parité, jugent indépendamment des seconds (en première instance).

POURQUOI RÉFORMER ?

« Hormis des délais trop longs, je ne vois pas le problème que cause cette juridiction », s'interroge maître Sandra Molinero, avocate stéphanaise plaidant au conseil des prud'hommes, et membre du Syndicat des avocats de France, lui aussi opposé à la réforme. La très grande majorité des affaires jugées trouvant leur conclusion sous l'autorité des seuls conseillers élus, en l'absence d'un magistrat professionnel. Cette réalité, souligne-t-elle, prouve à elle seule

que « l'institution remplit correctement sa mission ».

Pour Alain Paubert, qui est lui aussi amené à défendre des salariés devant le conseil des prud'hommes, cette réforme répond avant tout aux vœux du patronat. « C'est souvent le salarié qui gagne », confirme pour sa part l'avocate. Les patrons espéreraient-ils, avec des magistrats professionnels, des jugements qui leur seraient plus favorables ?

Les choses ne sont toutefois pas si simples. Jean-Marie Guern, président du conseil des prud'hommes de Rouen, élu du collège « employeurs », s'il se dit favorable à la désignation des conseil-

lers en lieu et place d'élections, se prononce en revanche contre l'échevinage, « on a montré qu'on est capables de juger seuls, l'échevinage démotiverait les conseillers ».

En attendant, la disparition annoncée des prud'hommes suit son cours. Élus en 2008 pour un mandat de cinq ans, les conseillers prud'homaux ont vu leur mandat prolongé jusqu'en 2017. Ce quasi-doublement imposé, et unanimement désapprouvé par les conseillers, employeurs ou salariés, ajoutera aux manques de moyens actuels qui créent bon nombre de retards et de dysfonctionnements. En effet, assure Alain Pau-

bert, un nombre croissant de conseillers ne pourra plus aller au terme du mandat, ce qui signifiera la fermeture pure et simple de plusieurs conseils.

« Les prud'hommes sont une des rares juridictions qui reste humaine et à l'écoute des faits », plaide l'avocate. « Ils n'ont ni les moyens ni les juges professionnels pour mettre en œuvre cette réforme. » Personne, au final, ne sortira gagnant de cette affaire... ♦



Deux conseillers « employeurs » et deux conseillers « salariés » jugent les affaires. S'ils ne peuvent se départager, s'adjoint ultérieurement à eux un magistrat professionnel, le juge départiteur. À Rouen, seulement 15 % des affaires sont ainsi renvoyées.

Copak fait dalle rase

Trois mois après l'incendie qui a détruit l'unité de production de l'entreprise Copak, le site a été débarrassé de la ferraille et des gravats. Une étape importante avant d'envisager la reconstruction.

Dès la fin octobre, deux entreprises ont investi le site de l'entreprise Copak pour faire table rase des débris qui envahissaient la dalle depuis le sinistre survenu le 25 juillet 2014. Prestosid, la première, s'est chargée de la démolition et des tonnes de ferraille de la structure de l'ancien bâtiment. Sita, la seconde, s'est occupée du tri des produits d'hygiène et d'entretien qui étaient en cours de fabrication ou déjà conditionnés. Coût total de l'opération, y compris les pertes liées au sinistre, dix millions d'euros. « Il était temps. Je commençais à en avoir assez d'avoir ce paysage de désolation sous les yeux », lance Patrick Darroux, le directeur de Copak.

Dans le même temps, la réintégration de l'activité conditionnement se prépare sur Saint-Étienne-du-Rouvray et devrait avoir lieu d'ici la fin novembre pour une vingtaine de salariés. « Nous tenons notre calendrier avec toujours en ligne de mire la perspective de rouvrir une entreprise flambant neuve pour le mois de juillet 2015. Tout juste un an après l'incendie. » Une partie du pari semble gagnée mais Patrick Darroux ne relâche pas pour autant la pression. Au contraire... « On sort de la phase d'improvisation durant laquelle il fallait



Si les délais sont tenus, les salariés de l'entreprise Copak pourraient retrouver une usine toute neuve dès juillet 2015.

réagir au jour le jour. Maintenant, il faut vraiment que nous soyons acteurs et organisateurs de notre propre sauvetage. Les clients qui nous ont fait confiance attendent des solutions et des réponses. C'est peut-être le cap le plus critique

en fait. » Malgré tout, Copak, en plein sauvetage, parvient encore à séduire de nouveaux clients. « C'est une satisfaction certes mais teintée néanmoins de frustration car nous ne sommes pas encore en mesure de pouvoir les servir

à 100 % », reconnaît Patrick Darroux. Dans tous les cas, la motivation ne fait pas défaut. ♦

Élections

Les locataires ont leur mot à dire

Les élections des représentants des locataires dans les conseils d'administration des organismes HLM et dans les EPL (Entreprises publiques locales du logement) se déroulent en ce moment, par courrier ou par internet. Sur la commune, ce sont les locataires des bailleurs sociaux Habitat 76, Logiseine, Le Foyer stéphanois, Logirep et ICF Habitat qui sont amenés à choisir entre les candidats des différentes organisations de locataires.

Il est à noter que chaque bailleur organise les élections selon ses propres dates. Pour Habitat 76, elles se tiennent entre le 18 novembre et le 1^{er} décembre ; pour Logiseine, entre le 13 novembre et le 3 décembre ; pour le Foyer stéphanois, jusqu'au 1^{er} décembre ; pour

Logirep, entre le 14 novembre et le 3 décembre ; pour ICF, entre le 26 novembre et 9 décembre. Pour ce scrutin qui a lieu tous les quatre ans, chaque logement compte pour une voix quel que soit le nombre de ses occupants (le titulaire du bail est l'électeur à condition d'être majeur et d'occuper le logement depuis au moins six semaines avant le début de l'élection). En 2010, date du précédent scrutin, seuls 20 % des inscrits se sont exprimés. Le matériel de vote est envoyé par La Poste à chaque électeur. Le vote a lieu par correspondance (le cachet de La Poste faisant foi) ou par internet. ♦



Dans ce scrutin, chaque logement vaut une voix.

RENDEZ-VOUS

Conseil municipal

Le conseil municipal se réunira **jeudi 11 décembre** à 18 h 30, salle des séances de l'hôtel de ville. La réunion est publique.

Permanence du maire

Hubert Wulfranc, maire, tiendra une permanence **mardi 9 décembre** de 10 à 12 heures à la Maison de l'information sur l'emploi et la formation (Mief), 3 rue du Jura, pour le quartier Wallon.

Portes ouvertes à l'Esigelec

L'école d'ingénieurs, avenue Galilée, ouvre ses portes **samedi 6 décembre** de 9 à 17 heures. Au programme : conférences, visite des laboratoires, rencontres avec des étudiants, des enseignants et la direction. com@esigelec.fr ou 02 32 91 58 58.

Foire aux jouets

Une foire aux jouets d'occasion est organisée **samedi 13 décembre** de 10 heures à 16h30 au centre socioculturel Jean-Prévoist. Inscriptions au 02 32 95 83 66.

Collectif solidarité

La prochaine permanence du collectif solidarité aura lieu **mardi 16 décembre** à 18 heures à l'espace des Vaillons, 267 rue de Paris. Tél. : 06 33 46 78 02 ou collectifsolidariteser@gmail.com

État civil

MARIAGES Ehmida Hchaichi et Léa Monjoin, José Carvalho Rodrigues et Graça Faria de Jesus.

NAISSANCES Inaya Binard, Léo Boulard, Enzo Le Bervet, Alys Lebrun, Kenza Mecherout, Nénou Sembé, Aras Sevtekin.

DÉCÈS Asmahan Lamqani, Denise Burette, Mehmet Toran, Mireille Lefebvre.

Maisons fleuries : des Stéphanaïstes distingués

Le Département de Seine-Maritime a récompensé les communes, les particuliers et les fermes inscrits au 56^e concours départemental « Villes, villages, maisons et fermes fleuries ». Les félicitations ont été attribuées à Rémy Cordier, restaurant Le Chamois (catégorie hôtels, restaurants et commerces avec ou sans jardin). Kathy Prieur a reçu les encouragements (catégorie maisons avec jardin très visible de la rue), ainsi que Marguerite Vailland (catégorie fenêtres ou murs). ♦

Inscrivez-vous sur les listes électorales

En 2015, deux grands rendez-vous citoyens auront lieu avec d'abord les élections départementales en mars puis les élections régionales en décembre. Afin que chacun puisse exercer son droit de choisir ses représentants, il est nécessaire d'être inscrit sur les listes électorales.

Pour celles et ceux qui viennent d'emménager à Saint-Étienne-du-Rouvray, il suffit de se rendre, avant le 31 décembre 2014, au service état civil/élections à la mairie, place de la Libération ou à la maison du citoyen, place Jean-Prévoist, en se munissant d'un justificatif d'identité et de nationalité (carte nationale d'identité, passeport...) et d'un justificatif de domicile récent. Les changements d'adresse au sein de la commune doivent aussi être signalés. Les Stéphanaïstes et les Stéphanaïstes qui sont né-e-s entre le 25 mai 1996 et le 28 février 1997 doivent savoir que même s'ils ne répondent pas au courrier que la Ville vient de leur adresser, ils seront automatiquement inscrits pour les prochaines élections. Il est également possible de s'inscrire en passant par le site internet de la Ville, rubrique Droits et démarches – papiers citoyenneté ; ou d'envoyer par courrier, à la mairie, le formulaire téléchargeable, accompagné de la copie des pièces justificatives.

PRATIQUE

Collecte des déchets verts

Pendant les mois d'hiver, la collecte des déchets verts est mensuelle. La prochaine aura lieu **vendredi 12 décembre**.

PENSEZ-Y

Distribution des colis de Noël

La distribution des colis de Noël aura lieu à la salle festive **mardi 16** de 10 à 12 heures et de 14 à 19 heures et **mercredi 17 décembre** de 10 à 12 heures et de 14 h 30 à 16 heures. Tous les retraités inscrits au service vie sociale des seniors sont conviés à venir retirer leurs colis aux dates indiquées. Les retraités dans l'incapacité de se déplacer ou de faire enlever leur colis par un proche doivent se signaler auprès du service au 02 32 95 93 58 à partir de mardi 2 décembre.

Salon toutes collections

Pour la 14^e année, le Club philatélique de Rouen et région organise le salon toutes collections de Rouen, **dimanche 7 décembre** de 9 à 18 heures, à la Halle aux toiles, place de la Basse Vieille Tour. Soixante exposants seront présents. Entrée : 2 € avec carte commémorative (gratuit pour les moins de 14 ans).

+ Bon à savoir

Attention aux intoxications au monoxyde de carbone

Le monoxyde de carbone est un gaz très toxique inodore et incolore qui touche chaque année plus d'un millier de foyers, causant une centaine de décès. Il provient essentiellement du mauvais fonctionnement d'un appareil ou d'un moteur à combustion, c'est-à-dire fonctionnant au bois, au charbon, au gaz, à l'essence, au fioul ou encore à l'éthanol. Lorsque les températures baissent, les risques d'intoxications au monoxyde de carbone augmentent mais des mesures préventives simples permettent de les éviter.

Il faut impérativement entretenir les appareils de chauffage et de production d'eau chaude à combustion, ramoner et vérifier l'étanchéité des conduits d'évacuation des gaz et des fumées. Ces opérations d'entretien et de contrôle doivent être réalisées par un professionnel qualifié.

Animations à la piscine

Le service des sports organise une animation **jeudi 11 décembre de 16 à 20 heures, à la piscine Marcel-Porzou**. Le thème est la piraterie. L'animation se fera sous forme de cours d'aquagym (de 16 heures à 16 h 45 et de 17 h 15 à 18 heures) et d'aquatic (de 18 h 30 à 19 h 30). Les cours d'aquagym s'adressent à des personnes plus ou moins sportives (retraité-e-s...), le cours d'aquatic en priorité aux adultes ayant une bonne condition physique. Les inscriptions se font auprès des agents d'accueil de la piscine. Le nombre de places est limité à cinquante par cours. Tél. : 02 35 66 64 91. Par ailleurs, en raison d'animations organisées en direction des enfants de l'école municipale de natation, la piscine sera fermée au public **mardi 9**, de 17 heures à 18 h 30 et **samedi 13 décembre**, après-midi.

Le Stéphanaïste

JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATIONS LOCALES

Directeur de la publication : Jérôme Gosselin. Réalisation : service municipal d'information et de communication Tél. : 02 32 95 83 83 - serviceinformation@ser76.com CS 80458 - 76 806 Saint-Étienne-du-Rouvray Cedex. Conception : Frédéric Capouillez/service communication. Mise en page : Aurélie Mailly. Directrice de l'information et de la communication : Sandrine Gossent. Rédaction : Fabrice Chillet, Stéphane Nappes, Gaëlle Carcaly. Secrétariat de rédaction : Céline Lapert. Photographes : Éric Bénard, Marie-Hélène Labat, Jérôme Lallier, Loïc Seron, Damien Levillain (Paris-Normandie). Distribution : Claude Allain. Tirage : 15 000 exemplaires. Imprimerie : ETC, 02 35 95 06 00. Publicité : Médias & publicité, 01 49 46 29 46.

La famille Polyte touche 129,35 € par mois au titre des allocations familiales, comme n'importe quelle famille avec deux enfants de moins de 14 ans.



Allocations familiales : vous avez dit universalité ?

L'Assemblée nationale a adopté le 24 octobre la modulation des allocations familiales pour les foyers gagnant plus de 6 000 € par mois. Outre l'atteinte à l'universalisme fondateur de la branche famille de la Sécurité sociale, cette mesure inquiète : le seuil des 6 000 € va-t-il baisser ? Les autres prestations sociales seront-elles aussi modulées ?

Karine et Christophe Polyte ont deux enfants, Océane et Kévan. Le couple stéphanois touche donc 129,35 euros par mois au titre des allocations familiales. Dans quelques semaines, quand l'aîné Kévan aura ses 14 ans, le montant sera majoré de 64,67 euros. Et c'est ainsi pour toutes les familles vivant en France. C'est simple, et c'est la même règle pour tout le monde.

Dans un peu moins d'un an, les choses seront cependant un peu plus compliquées. Et nettement moins universelles. Au 1^{er} juillet 2015, le principe fondateur des allocations familiales ne sera plus, après

soixante-dix années d'attributions « sans conditions de ressources » (loi du 22 août 1946). À partir de 6 000 euros de revenus mensuels, les familles verront le montant de leurs allocations progressivement divisé par deux (lire encadré). « *C'est aberrant et c'est dommage* », regrette Karine.

Cette mère de famille ne fait pourtant pas partie des 13 % des foyers ciblés par la modulation des allocations. « *Quand on travaille loyalement et qu'au milieu du mois, on est dans le rouge, on se pose des questions* », alors, ce qui était au début du XX^e siècle un « sur-salaire » versé par des caisses patronales pour compenser la vie chère reste le bienvenu pour cette →

famille stéphanaise, dit-elle, « sur une année, c'est comme un petit treizième mois ».

Géométrie variable

Avec son salaire d'agent administratif et celui de son mari, ingénieur informatique, Karine reconnaît être assez loin du seuil des 6 000 euros, ce qui ne l'empêche pas de regretter la fin de l'universalisme des allocations. « C'est le rôle des impôts de considérer chacun selon ses moyens, et non celui des allocs, plaide-t-elle, ces dernières doivent mettre les citoyens sur un pied d'égalité. »

Mais Karine est-elle à contre-courant de la majorité du pays... Le site officiel gouvernement.fr invoque en effet le « soutien d'une large majorité de l'opinion publique », brandissant un sondage selon lequel 77 % des Français seraient « favorables à la modulation des allocations familiales en fonction des revenus ». La même page cite en outre un tweet de Manuel Valls, dans lequel le Premier ministre évoque ladite modulation comme une victoire de la « justice sociale et [de l']universalité ! »

Loin de relever l'ironie d'un propos qui proclame l'universalité quand la loi l'enterre, les services du Premier ministre se défendent au contraire que la modulation ne serait pas « une remise en cause du principe d'universalité », arguant avec un art consommé de la langue de bois que « 100 % des familles qui touchaient des allocations familiales continueront d'en toucher ». Un universalisme préservé... mais à géométrie variable.

« Un pauvre système pour les pauvres »

Émilie Merouani, une autre maman stéphanaise, avoue avoir elle aussi soutenu le principe de la modulation, mais, après réflexion, cette mère de famille nombreuse est revenue à une vision plus égalitaire : « L'égalité pour tout le monde, c'est bien », sourit-elle. Mais si elle aussi s'inquiète de voir un jour le seuil des 6 000 euros baisser et



Pour la famille Merouani « l'égalité pour tout le monde, c'est bien ». Mais les choses changeront au 1^{er} juillet 2015...

grever un peu plus les revenus du foyer, ce n'est pas pour cette seule raison qu'elle a révisé son premier sentiment.

Cette préparatrice en pharmacie, dont le mari est chauffeur-livreur, et qui touche 295,05 € pour Inès, 7 ans, et ses jumelles Nawel et Sara, 4 ans, est amenée à voir au quotidien des gens « obligés de compter pour tout », comme elle dit. Elle observe dans l'officine où elle travaille que le remboursement de certains médicaments contraint des patients à renoncer à se soigner. « Qui nous dit que le remboursement des médicaments ne suivra pas la même logique ? », interpelle-t-elle.

Une inquiétude qui n'est pas infondée à en croire Yannick Marec, vice-président du conseil scientifique du comité histoire de la Sécurité sociale. Ce dernier cite notamment un rapport qui n'a pas été totalement enterré en 2008, date de sa remise à Nicolas Sarkozy, alors président de la République. « La modulation des allocations était déjà inscrite dans le rapport Attali », indique l'historien. Page 221 dudit rapport, Jacques Attali

préconisait en effet « la mise sous condition de ressources des allocations familiales », et, dans la même phrase, comme par l'effet d'une suite logique, le rapporteur préconisait « une franchise proportionnée aux revenus, restant à la charge des assurés, pour les dépenses d'assurance maladie ».

Après la modulation des allocations familiales, celle du remboursement des frais médicaux pourrait donc suivre, à moins, prévient quant à lui Louis Maurin, directeur de l'Observatoire des inégalités, que ce ne soit d'autres services publics

qui en fassent les frais. « On pourrait aussi décider que les riches payent l'école pour leurs enfants. » Le directeur de l'Observatoire des inégalités alertant ainsi contre la tentation de mettre en place « un pauvre système pour les pauvres », sans compter, ajoute-t-il, que les plus aisés se retrouvant ainsi exclus du système de Sécurité sociale n'y adhèrent plus. « Le système ne fonctionne que si tout le monde y est relié, prévient-il. Si on veut prélever beaucoup, il faut que les plus privilégiés se sentent y appartenir autant que les autres. » ♦

La modulation en deux mots

Au 1^{er} juillet 2015, les allocations familiales seront divisées par deux à partir de 6 000 € de revenus net mensuels et par quatre à partir de 8 000 €. Un couple avec deux enfants, dont les parents gagnent plus de 6 000 € net par mois, ne touchera donc plus que 65 euros. Au-delà de 8 000 €, ce ne seront plus que 32,50 euros mensuels. Ces seuils sont majorés de 500 euros par enfant supplémentaire. Afin d'éviter les effets de seuil pour les familles juste au-dessus de ces montants, la loi prévoit une diminution progressive de l'allocation.

Caf : les financements se tarissent

La modulation des allocations familiales devrait représenter une « économie » de 800 millions par an pour les caisses de la branche famille de la Sécurité sociale. Une somme qui ne compensera toutefois pas les allègements des cotisations famille octroyés aux entreprises dans le cadre du « pacte de responsabilité et de solidarité ». Qui financera les « allocs » ?



Petite enfance : la Caf verse des prestations aux familles et finance des services et des équipements comme les crèches.

La veille de l'adoption par l'Assemblée nationale de l'amendement au projet de loi de financement de la Sécurité sociale qui modulera au 1^{er} juillet 2015 les allocations familiales en fonction des revenus, le conseil d'administration de la Caf de Seine-Maritime votait une motion soutenant l'avis « très largement défavorable » de leurs collègues de l'échelon national sur ce texte.

Jusqu'à présent « *la branche famille n'est pas structurellement déficitaire* », explique Jean-Pierre Bellanger, le président du conseil d'administration de la Caf 76, mais les allègements supplémentaires consentis par le gouvernement sur les cotisations famille des entreprises (lire encadré) risquent bel et bien de modifier la donne.

Cette motion reprenait également les propos des administrateurs nationaux estimant que le projet de loi

contenant la modulation des allocations « *répondait essentiellement à une logique de rigueur financière et d'austérité* » et avait donc peu à voir avec l'exigence de justice sociale avancée par les auteurs de la loi.

Agences et produits « famille »

D'autres administrateurs de la Caf 76 voient même dans ce coup porté à « ce principe de base »

l'annonce, voire la confirmation, de la « disparition des Caf en tant que telles » au profit d'agences étatisées dont les financements changeraient au gré des politiques gouvernementales (lire encadré). Choses que la gestion paritaire et les financements propres ne permettent pas, indique Jacques Longavesne, administrateur CGT, « *mais on va vers un abandon du système paritaire* », s'inquiète-t-il. « *On est dans une logique d'offres de* →



Enfance et jeunesse : la Caf aide au financement des Animalins et à la pratique sportive des jeunes.



Logement et cadre de vie : versées sous conditions de ressources, les aides de la Caf permettent de payer le loyer ou de rembourser un prêt immobilier pour les plus modestes.

services, avec des produits à placer », déplore quant à elle Odette Ovieve, manager Caf notamment en charge du secteur de Saint-Étienne-du-Rouvray. « On n'a plus de place pour parler avec les usagers, c'est comme à ma banque. » Le simple fait de qualifier de « managers » les responsables d'antennes Caf est peut-être un signe d'une certaine marchandisation du système...

Des constatations certes alarmistes mais confirmées jeudi 13 novembre sur l'antenne de France Culture par le président du Sénat, Gérard Larcher, qui préconise « un système d'agences qui soient entre les mains de l'État », condition selon lui « indispensable si nous voulons économiser à terme les 21 milliards annoncés par le gouvernement ».

Bien que ne faisant pas partie de la majorité présidentielle, le deuxième personnage de l'État n'a peut-être pas visé si loin de la cible... Les 21 milliards d'économies program-

més sur le budget de la protection sociale dès 2015 (sur un plan global de réductions budgétaires État-collectivités-Sécu de 50 milliards d'ici 2017) se traduiront dans un premier temps par un gel des prestations familiales.

Économies à tout prix

Mais le seul gel des prestations ne suffira pas à compenser les milliards qui n'abonderont plus les caisses des allocations familiales au nom des allègements consentis aux entreprises par le pacte de responsabilité. Un pacte censé relancer l'emploi mais qui, ceci dit au passage, vise avant tout les bas salaires (jusqu'à 1,6 Smic), ce qui, note Philippe Vandererven, responsable de la lutte contre la fraude à l'Union de recouvrement de la Sécurité sociale et des allocations fami-

liales (Urssaf) de Haute-Normandie, « pénalise de fait l'employeur qui paye bien ses salariés et encourage les bas salaires ».

Pour le responsable Urssaf, ces allègements de cotisations auront surtout pour effet à terme de « transférer vers le privé », les secteurs « rentables » de la famille, et tout ce qui ne l'est pas restant à la charge de la Sécurité sociale... Une « marchandisation du système » qu'observe également l'historien Yannick Marec et qui, selon lui, est accentuée par le chômage de masse, « la logique de cotisation basée sur les salaires est remise en cause, les chômeurs ne cotisant pas comme les actifs en emploi ».

Mais face à ce manque à gagner pour les caisses de la protection sociale aggravé par le chômage, le pacte de responsabilité et ses allègements de cotisations famille ne font qu'enfoncer le clou d'un système remis peu à peu en cause

à chaque nouvelle réforme.

Si l'une des dernières en date tendait à limiter les effets du quotient familial en le plafonnant, ce système qui permet de réduire son impôt en fonction du nombre d'enfants à charge continue d'aller à rebours même de l'esprit égalitaire originel des allocations familiales, explique Louis Maurin, car « avec le quotient familial, plus on est riche, plus l'enfant est subventionné ». Quoi qu'il en soit, poursuit le directeur de l'Observatoire des inégalités, le système tel qu'il existe encore demeure « parmi les meilleurs au monde ».

Reste maintenant à continuer à le défendre, car, si le gouvernement affirme que « la suppression des cotisations familiales pour les employeurs ne signifie pas que les prestations familiales seront supprimées », aucun financement compensatoire n'a été à ce jour annoncé. ♦

Les entreprises financeront moins la branche famille

En 2015, les entreprises seront entièrement exonérées des cotisations famille sur le Smic et verront ces mêmes cotisations de nouveau allégées, hors cotisations d'assurance chômage, jusqu'à 1,6 fois le Smic. À partir du 1^{er} janvier 2016, les cotisations famille seront abaissées de 5,25 % à 3,45 %, pour les salaires compris entre 1,6 et 3,5 Smic. Au total en 2016, les allègements supplémentaires sur les salaires inférieurs à 1,6 Smic s'élèveront à près de 4,5 milliards d'euros, ceux sur les salaires supérieurs à 1,6 Smic s'élèveront également à 4,5 milliards d'euros. Les cotisations familiales seront également réduites à hauteur de 1 milliard pour les indépendants.

• Source : gouvernement.fr

La Caf en danger ?

L'administrateur CGT de la Caf 76, Jacques Longavesne, est peu optimiste quant à l'avenir des Caf : « Nous allons vers une disparition des Caf en tant que telles avec la mise en place, préconisée par l'Inspection générale des affaires sociales (Igas), d'agences de la petite enfance et de la famille. » Les Caf étant en proie à des difficultés de gestion (retards et indus se multipliant aux dires de la CGT) et devant faire bientôt face à des baisses de son financement par les entreprises, le scénario d'un glissement vers un système d'agences étatisées « pour pauvres » n'est plus improbable. L'Igas dément la création d'« agences », préférant quant à elle parler des futures Caf en tant qu'« opérateurs du soutien à la parentalité ». « Agence » ou « opérateur », la nuance est subtile, mais dans un cas comme dans l'autre, les conseils d'administrations paritaires des Caf perdraient toute marge de manœuvre...

Élus communistes et républicains

Les dernières révélations de la presse sur le système de corruption mis en place par Serge Dassault, 4^e fortune nationale avec un patrimoine de 13 milliards d'euros, en dit long sur le sentiment de toute puissance et d'impunité des grandes fortunes financières et industrielles. L'intéressé, sénateur UMP et ancien maire de Corbeil-Essonnes, se serait fait remettre de l'un de ses comptes en Suisse, 53 millions d'euros en espèces entre 1995 et 2012, pour influencer les scrutins sur sa ville d'élection. Une somme supérieure au budget annuel de notre commune ! Un privilégié qui n'a jamais cessé de fustiger les fonctionnaires, les chômeurs et les plus défavorisés tout en s'enrichissant des commandes de l'État. Ces mêmes puissances financières qui n'ont de cesse d'exiger toujours plus de sacrifices

des salariés et de casse des services publics pour gagner toujours plus. Les citoyens attendent que le pouvoir politique reprenne la main sur la conduite du pays et non pas qu'il se soumette aux volontés des puissants. Cette volonté anime les élus communistes lorsqu'ils s'opposent localement aux projets de fermeture des boutiques SNCF et des accueils de la Carsat, ainsi qu'aux mesures qui détériorent le service public postal.

Hubert Wulfranc, Joachim Moyse,
Francine Goyer, Jérôme Gosselin,
Murielle Renaux, Michel Rodriguez,
Fabienne Burel, Najia Atif,
Carolanne Langlois, Marie-Agnès Lallier,
Francis Schilliger, Pascal Le Cousin,
Daniel Vezie, Nicole Auvray,
Didier Quint, Jocelyn Cheron,
Florence Boucard, Gilles Chuette.

Élus socialistes et républicains

Le temps presse : il n'y a pas de deuxième planète Terre. Un changement de modèle s'impose pour mettre en harmonie développement économique, démarche écologique et justice sociale. Riches et pauvres ne sont pas égaux face aux enjeux environnementaux. Pour préserver le climat et la biodiversité, la création d'une organisation mondiale de l'environnement est vitale. Nous soutenons des plans d'investissements massifs pour la performance thermique des logements et des bâtiments. Nous militons pour un nouveau mix énergétique qui réduit la part des énergies fossiles, limite la dépendance au nucléaire et déploie les énergies renouvelables. L'agro-écologie et les industries à haute valeur environnementale, gisements d'innovations et d'emplois, doivent être encouragées par la commande publique,

l'épargne, la fiscalité écologique, la finance solidaire. Le principe pollueur-payeur s'impose. La mobilité doit privilégier les transports collectifs et décarbonés, et les villes doivent garantir l'accès au logement, à la santé, aux commerces, aux transports, au numérique, en économisant l'espace et les ressources. Pour nous, l'éco-socialisme est le chemin du progrès humain. C'est notre combat.

David Fontaine, Danièle Auzou,
Patrick Morisse, Léa Pawelski,
Catherine Olivier, Daniel Launay,
Philippe Schapman, Samia Lage,
Pascale Hubart, Réjane Gard Colombel,
Antoine Scicluna,
Thérèse-Marie Ramarison,
Gabriel Moba M'builu.

Élus vraiment à gauche, soutenus par le NPA

Le conseil municipal va bientôt voter le budget de la ville. L'austérité imposée par le gouvernement, c'est 11 milliards d'euros de moins pour les collectivités locales. Notre commune devra faire des choix. Refusons de baisser le budget des écoles, des centres socioculturels et de loisirs, des bibliothèques. Au contraire, augmentons les moyens des associations qui œuvrent pour l'éducation, l'aide sociale, les loisirs ! Mais sans augmenter les impôts locaux alors que les salaires, les pensions, les allocations sont bloqués, que le niveau de vie de la population régresse. La municipalité a fait le choix juste d'emprunter pour investir, en particulier dans le logement social. Mais l'État qui a supprimé le crédit public aux collectivités locales impose aux communes d'emprunter aux banques privées, véritables usuriers, dont

les taux d'intérêts sont inadmissibles. Refusons de payer pour les profits des banques ! La municipalité devrait prendre la tête d'un front du refus en annulant d'office cette dette illégitime. Pour notre part, nous sommes prêts à nous engager dans une telle bataille avec le souci d'informer et de mobiliser la population stéphanoise.
ser.vraimentagauche@gmail.com

Philippe Brière, Noura Hamiche.

Élus Droits de cité, mouvement Ensemble

Le mot réforme cache souvent une régression. Le « choc de simplification » pour les entreprises proposé par le gouvernement en matière de médecine du travail n'échappe pas à la règle. Il reprend mot pour mot les arguments du Medef pour une réduction de la protection des salariés. Sont envisagés la suppression de la visite périodique obligatoire pour chaque salarié et l'avis d'aptitude avec réserves que peuvent préconiser les médecins du travail pour l'aménagement du poste de travail dans l'intérêt de la santé des salariés. Une nouvelle fois c'est le Code du travail qui est attaqué. Le gouvernement suivant dans ses propositions les demandes du Medef. Deux poids, deux mesures avec ce gouvernement qui réforme toujours contre la protection des salariés ou des sans-emplois : le compte-

pénibilité prévu dans la réforme des retraites est sans cesse repoussé, la santé au travail est menacée, les chômeurs accusés de coûter trop cher et de plus en plus contrôlés. Alors qu'en contrepartie des milliards qui leur sont donnés, les entreprises n'ont aucun engagement à respecter en termes de création d'emplois. Vite, luttons pour une vraie alternative de gauche. Avec le Front de gauche, nous y mettons toutes nos forces.

Michelle Ernès, Pascal Langlois.

••••• La sonde atomique

Objectif atome

Depuis plus d'un demi-siècle, la faculté des sciences de Rouen s'applique à sonder les secrets de la matière jusqu'à l'échelle atomique.

Une contribution qui lui vaut aujourd'hui une reconnaissance mondiale.

A la fin des années 1960, quand certains scientifiques ont les yeux fixés vers l'espace et la Lune, d'autres préfèrent se concentrer sur les secrets de la matière. Parmi ces pionniers, Jean Gallot vient de soutenir la première thèse d'État de la toute jeune université de Rouen et découvre la technique du microscope ionique en Angleterre. Il décide aussitôt de développer cet instrument au sein d'un laboratoire implanté sur le campus de Mont-Saint-Aignan. Deux jeunes chercheurs, Charles Martin et Alain Menand, arrivent en renfort. « À cette époque, même s'il est possible de voir les atomes au cœur des matériaux, il est encore impossible de les différencier », précise Anne-Sophie Rozay, chef de projet Résitech, le réseau de sauvegarde et de valorisation du patrimoine porté par l'Insa de Rouen. La première sonde atomique créée en 1969 par Erwin Müller va résoudre ce problème. Un grand pas vient d'être franchi et l'équipe de Jean Gallot comprend qu'elle doit vite intégrer cette innovation pour avoir une chance de rester dans la course.

La course à l'atome

L'électronicien Jean-Marie Sarrau, Monique Bouet, son assistante, et l'ingénieur Alain Bostel viennent renforcer les rangs du laboratoire. « Les défis à relever sont importants. Les moyens financiers sont très limités. Tout se fait avec des bouts de ficelle », explique Anne-Sophie Rozay. Les premiers atomes sont identifiés en 1974 sur le campus de Mont-Saint-Aignan. Le petit laboratoire acquiert une légitimité à l'échelle nationale et se met à inventer des systèmes de plus en plus efficaces pour la lecture des données. Au départ, il ne s'agit que



À la fin des années 1960, l'avenir de la sonde atomique rouennaise se joue dans un bureau de 14 m², à force d'expériences et d'un peu d'imagination.

d'un simple rouleau perforé qu'il faut décrypter sur un ordinateur. Puis les progrès de l'électronique contribuent à améliorer les performances de la sonde rouennaise. Didier Blavette, arrivé en 1978, est un des artisans de cette évolution capitale.

En 1988, la concurrence anglaise parvient à rendre compte des résultats de la sonde atomique sous la forme d'images en trois dimensions. Une fois encore, le laboratoire rouennais relève le défi avec notamment Bernard Deconihout. Quelque temps plus tard, des images 3D *made in France* sont publiées dans la prestigieuse revue *Nature*. Le succès est retentissant. Dans les années 1990, le laboratoire de physique des matériaux déménage dans des locaux plus spa-

cieux sur le campus de Saint-Étienne-du-Rouvray.

La sonde nouvelle génération

En 2006, une nouvelle étape est franchie avec l'arrivée du laser qui permet de sonder des matériaux qui ne sont pas forcément métalliques. Le champ d'investigation s'élargit. « Nos applications aujourd'hui sont multiples. Nous continuons à explorer les alliages pour l'aéronautique et pour contrôler les cuves des centrales nucléaires. Mais plus encore, nous nous intéressons à la nano-électronique avec des applications liées notamment aux téléphones portables, de

plus en plus petits et qui doivent être en même temps de plus en plus performants », explique Philippe Pareige, directeur du Groupe de physique des matériaux (GPM). « Dans un autre registre, nous travaillons pour faire évoluer la sonde elle-même. Il est notamment encore possible d'améliorer les performances du détecteur. Enfin, nous nous posons toujours la question de savoir ce que nous pouvons faire de nouveau avec cet instrument. »

En 2014, sur les 130 personnes qui composent le GPM, une vingtaine de chercheurs réfléchissent à ce que sera la sonde atomique de demain. ♦

Vies stéphanaïses, la suite

L'association Art Scène publie le deuxième tome de *Brèves stéphanaïses*, un recueil de poèmes et de nouvelles écrits par des Stéphanaïses au (long) cours d'un atelier d'écriture.

Depuis dix ans, Olivier Gosse arpente le territoire stéphanaïse à la rencontre des mots des habitants. Au fil de la collecte, l'ont rejoint les « passeurs de parole », un groupe de Stéphanaïses qui, à l'occasion d'un déclic, a soudain mûri en atelier d'écriture. « *Au début, l'écriture était ponctuelle, elle se limitait au recueil de témoignages, se remémore Olivier Gosse de l'association Art Scène, et puis une habituée m'a un jour fait part de son désir d'écrire.* » Un groupe s'est fédéré autour de cette envie commune, se retrouvant tour à tour au centre socioculturel Jean-Prévost et à l'Ehpad Michel-Grandpierre. Il n'en fallait pas davantage pour que les idées s'engagent sur le chemin plus ou moins tortueux de la page blanche. « *Écrire, c'est penser à quelque chose et le raconter, le mettre noir sur*

blanc », témoigne Olivier Gosse. **Préférant peut-être le plaisir collectif aux affres de la création solitaire, le groupe s'est prêté aux consignes d'Olivier Gosse.** De ses contraintes formelles ont alors surgi des textes aux formats variés, rimés ou en prose. Quand certains évoquent le haïku par leur capacité à saisir en quelques mots la fragilité et la fugacité des choses (« Peureux comme un lièvre./ Tremblant, l'œil affolé, sous les fougères. »), d'autres, plus proches de la nouvelle ou du théâtre, fonctionnent comme un kaléidoscope, comme autant de tranches de vie diffractées par les petits miroirs imparfaits du quotidien. La même première phrase (« Décidément, personne ne me comprend ») peut ainsi ouvrir plusieurs univers miniatures très différents. L'incongruité

des paysages et des personnages imposés (« Pyramide de Kheops », « Grand Canyon », « De Gaulle » ou « Attila ») tranche avec le banal de la situation relatée, mais pour un résultat chaque fois étonnant. On passe alternativement de la peau d'un Turc ne parlant pas le français à celle d'un salarié réclamant des vacances à son patron ou encore à celle du cardiaque lorgnant sur un petit verre de digestif. « *On s'amuse, confirment les participants unanimes, on partage nos textes et c'est un vrai plaisir.* » ♦

LECTURES PUBLIQUES

• **Mardi 9 décembre à 14 heures dans les locaux de l'Aspic et jeudi 22 janvier à 18 heures, à la bibliothèque Elsa-Triolet. *Brèves stéphanaïses*, tome 2, Christophe Chomant éditeur, 13 €.**



Cela fait maintenant dix ans qu'Olivier Gosse arpente le territoire stéphanaïse à la rencontre des mots des habitants.

DiversCité

Ciné-débat ... 5 décembre DE MÉMOIRES D'OUVRIERS

De l'évocation de la fusillade de Cluses (1904) où les patrons tiraient sur les ouvriers grévistes au témoignage d'un ouvrier d'aujourd'hui, c'est l'histoire ouvrière que racontent les hommes rencontrés par Gilles Perret. L'exposition « Cartes postales d'un monde ouvrier » est visible du 5 au 19 décembre. **À 20 heures, centre socioculturel Jean-Prévost. Entrée gratuite. Réservations au 02 32 95 83 66.**

Concert ... 6 décembre ENSEMBLE VOCAL ORIANA ET CHŒUR D'HOMMES DE ROUEN

Deux ensembles en résidence au conservatoire s'unissent pour offrir un concert de Noël. Programme de la Renaissance à nos jours. Direction : Gérard Carreau et Martine Bécuwe. **À 20 heures, église du centre. Entrée gratuite. Réservations au 02 35 02 76 88.**

Théâtre ... 11 et 18 décembre MATCHES D'IMPRO

La compagnie La Gifle, qui encadre deux ateliers d'improvisation le jeudi à l'Association du centre social de La Houssière (ACSH), propose deux matches d'impro. **À 20 heures, à l'ACSH, espace Célestin-Freinet. 1 €, réservations au 02 32 91 02 33.**

Jeune public ... 13 décembre L'HOMME QUI AVAIT DE LA MÉMOIRE

Humour et chansons originales rythment ce conte musical de la compagnie du 36° dessus. Le professeur Schlemiel est le type même du professeur gaffeur, maladroit, distrait, il ne se souvient jamais de rien. Il est fasciné par un homme, un homme qui a une mémoire extraordinaire. **À 15 heures, espace Georges-Déziré, salle Raymond-Devos. Entrée gratuite. Réservations au 02 35 02 76 90.**

Exposition ... jusqu'au 18 décembre JAURÈS, 150 ANS DE MODERNITÉ

Le parcours de cet homme politique engagé, journaliste, fondateur du journal *L'Humanité*, fortement lié à l'histoire de la gauche française. Humaniste, internationaliste et républicain, il n'aura de cesse de lutter pour la paix. L'exposition est enrichie d'œuvres sur la paix issues du fonds d'art contemporain. **Au Rive Gauche, du mardi au vendredi de 13 heures à 17 h 30 et les soirs de spectacles.**

MAIS AUSSI...

L'Heure du conte, mercredi 3 décembre, à 15 h 30, bibliothèque Elsa-Triolet; **concerts et spectacle de danse de Noël** du conservatoire les 15, 16 et 18 décembre à 19 heures à la salle Raymond-Devos de l'espace Georges-Déziré, renseignements au 02 35 02 76 88.

 **Les personnes à mobilité réduite peuvent se rendre aux manifestations grâce au Mobilo'bus, moyen de transport leur étant réservé. Renseignez-vous au 02 32 95 83 94.**

L'union fait leur force

Du 5 au 7 décembre, le collectif d'associations stéphanoises Solidarité espoir recherche se mobilise afin de récolter des dons pour l'édition 2014 du Téléthon.

La leçon s'impose comme une évidence : on est toujours plus fort ensemble. Le collectif Solidarité espoir recherche fondé en 2013 se mobilise à nouveau en faveur du Téléthon. « *La première satisfaction pour nous, c'est de constater que de nombreuses associations stéphanoises nous ont rejoints en 2014 parmi lesquelles, le club de tennis, l'Acsec, l'Amicale réunionnaise, la Boule stéphanoise ainsi que l'association sottevillaise Northwest old time dancers. L'Association du centre social de La Houssière prendra en charge la restauration lors des manifestations à la salle festive* », précise Corinne Marais, la présidente du Club gymnique stéphanois. Lors de l'édition précédente, Solidarité espoir recherche avait réussi à collecter 5 461 € de dons. Record à battre ! « *Car nous espérons faire encore mieux cette année. Nous avons bien vu qu'en nous associant, nous sommes parvenus à toucher plus de gens.* » Cet élan de solidarité n'a pas laissé insensibles les commerçants de la ville – plus d'une quarantaine pour cette édition 2014 – qui ont souhaité s'engager à leur manière en offrant notamment des lots. « *Cet engagement de tous a permis de concevoir un programme destiné à tous les publics.* »

DONNER ET SE FAIRE PLAISIR

Dès vendredi 5 décembre, rendez-vous au gymnase de l'Insa pour deux tournois de foot en salle avec l'Amicale sportive madrillet Château blanc (ASMCB). Le premier aura lieu à 18 heures pour les 13/16 ans, le second à 20 heures pour les 17 ans et plus. Le même jour, dès 17 h 45, celles et ceux qui ont des fourmis dans les jambes pourront tenter l'expérience de plus en plus prisée d'une randonnée nocturne au départ de



Pour cette édition 2014 du Téléthon, le collectif Solidarité espoir recherche souhaite battre le record de dons de 5 461 € de l'année dernière.

la salle festive avec au choix deux parcours conçus par Le pitit marcheur, l'un de dix kilomètres et l'autre de quatre kilomètres. Et, si jamais la motivation venait à manquer, il y aurait toujours la certitude de trouver à l'arrivée une collation avec, selon les goûts, de la soupe, du chocolat, du vin chaud et des gâteaux. La journée du 6 décembre ne manquera pas non plus d'opportunités pour se faire plaisir, sans oublier de faire un don pour le Téléthon. La salle festive servira de cadre à un marché de Noël et à une foire à tout tandis que de nombreuses animations seront proposées au public. Pour se divertir, des danses américaines, du tai chi et du kung-fu ; pour se détendre, un atelier réflexologie et pour se régaler un apéritif réunionnais. L'après-midi encore, les sportifs seront à l'honneur avec au menu un tournoi de pétanque en doublette, une initiation, des jeux et des défis avec le club de tennis

stéphanois et, pour les plus téméraires, le gymnase Paul-Éluard accueillera à la fois les amateurs de boxe et les boxeurs amateurs de 13 heures jusqu'à minuit. Enfin, le 7 décembre sera réservé à un grand loto à la salle festive. Un temps pour tenter de décrocher un smartphone, une tablette tactile, un appareil photo numérique ou encore des jeux de société. Le grand gagnant repartira avec un séjour à Center parcs. Dans le même temps, les dentellières et les dentelliers de Dansons sous le Rouvre se chargeront de faire des démonstrations tout en proposant à la vente des objets pour Noël. « *Chacune de ces activités sera une occasion de faire un don pour l'Association française contre les myopathies. Et pour celles et ceux qui ne pourraient pas se déplacer, il y a toujours la possibilité d'appeler le 36 37* », conclut Corinne Marais. ♦

■ **SOLIDARITÉ ESPOIR RECHERCHE**
• Plus d'informations sur www.facebook.com/SERteleton

À VOS MARQUES

Prix de la Ville de Saint-Étienne-du-Rouvray

Le Running club stéphanois organise le prix de la Ville de Saint-Étienne **dimanche 7 décembre** matin dans le bois du Val-l'Abbé. Inscriptions au gymnase du collège Paul-Éluard de 8 à 9 heures. 4€, gratuit pour ceux qui font partie du challenge inter cross de la Seine et les Stéphanois. Renseignements au 06 61 70 32 12, 02 35 66 44 98 ou 02 35 73 96 59.

••••• Aïkibudo

La voie de ses maîtres

Pour la saison 2014-2015, l'Association stéphanaise d'aïkibudo et de kobudo mise sur la formation de ses cadres afin de toucher un public plus large, en particulier du côté des étudiants du campus du Madrillet.

Art martial à part entière, même s'il est moins médiatisé que le judo ou le karaté, l'aïkibudo n'en finit pas de séduire de nouveaux disciples. L'Association stéphanaise d'aïkibudo et de kobudo (Asak) atteste de cet intérêt malgré un nombre de licenciés qui peut sembler modeste. « Notre club compte vingt-quatre licenciés, âgés de 14 à 74 ans, qui partagent tous la même envie et le même sens du partage, quel que soit le niveau du partenaire », explique Redouane Dahmani, l'un des professeurs.

Au-delà de l'intention, il y a aussi le résultat puisque l'Asak ne compte pas moins de huit ceintures noires parmi lesquelles Serge Jeanne qui dispense son savoir depuis de nombreuses années mais aussi François Le Mauff et Nadia Boubèche qui viennent de décrocher leur diplôme de moniteur fédéral



Plusieurs licenciés sont prêts à enseigner leur art.

en kobudo. Un vivier à exploiter. « Renforcer notre équipe d'encadrement est un bon moyen de prendre en charge un public plus large y compris chez les jeunes. Nous réfléchissons aux moyens d'attirer les étudiants du campus du

Madrillet. Et pourquoi pas imaginer une section spécifique qui s'adapte à leurs emplois du temps ? La plupart de nos ceintures noires sont prêtes à franchir le pas de l'enseignement. »

À mains nues ou avec armes, l'aïkibudo

et le kobudo ne manquent pas de vertus pour convaincre les parents et les enfants. « Ce sport a changé ma vie », confie Erwann Lefebvre, 25 ans, qui a rejoint le club récemment. « J'ai plus confiance en moi, je suis plus ouvert sur les gens. Physiquement, j'ai gagné en souplesse et en tonus musculaire. » Michel Lemaire, un des vétérans, acquiesce. « J'ai débuté à 40 ans passés et, vingt ans plus tard, je tiens encore ma place. L'aïkibudo permet de continuer à progresser sans risquer de se blesser. » En appui sur ces solides piliers, l'Asak est plus que jamais prêt à s'engager dans la transmission de ses valeurs. ♦

■ **ASAK**
 • Parc omnisports
 Youri-Gagarine avenue du Bic Auber.
 Tél. : 06 35 24 75 58.

OPTIQUE DU ROUVRAY

50% de remise sur les montures avec un point rouge

Ouvert du lundi après-midi au samedi midi

30, rue Lazare Carnot - Saint-Etienne-du-Rouvray
 Tél. : 02 32 91 23 52

SECURITEST CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

Alexis ROUAS
 EURL des 4 Mares (derrière Intermarché)
 www.saintetienne.securitest.fr

-5€ sur votre contrôle technique + 1^{ère} contre visite gratuite

Saint-Étienne-du-Rouvray

02 35 64 70 50

M^{on}ville Opticien

La période hivernale arrive, et avec elle la conduite de nuit et par mauvais temps (brouillard, pluie, neige, soleil rasant très éblouissant). Pensez à vous équiper !!!

- Face à clipper sur vos lunettes à partir de 49€ (verres jaune pour la conduite de nuit)
- 2 verres à partir de 30€ (verres jaune pour la conduite de nuit)
- 2 verres polarisants à partir de 99€ (verres cuivre pour le soleil éblouissant)

Une paire achetée = une paire offerte

Place Ernest Renan - Saint-Etienne-du-Rouvray
 Métro : E. Renan - Tél./Fax : 02 35 65 55 66

Picasso

souffle ses bougies

La rentrée de septembre 2014 a marqué pour le collège Pablo-Picasso ses quarante ans d'existence. L'anniversaire sera célébré le 12 décembre prochain dans l'enceinte de l'établissement.

Il y a eu les années difficiles. Puis l'environnement a changé, tout comme l'image de l'établissement. Le collège Pablo-Picasso a ouvert ses portes en septembre 1974. Aujourd'hui, après quarante ans, il accueille 380 élèves et une trentaine de professeurs dans un climat de confiance. Une atmosphère à laquelle beaucoup ont contribué et contribuent encore.

Francis Dermien a fait toute sa carrière au collège Picasso en tant que professeur de français et d'histoire-géographie. « *Il a presque été livré avec le collège* », plaisante Hassan El Yousfi, principal du collège depuis 2009. Francis Dermien a fait la deuxième rentrée du collège, en septembre 1975. Puis toutes les suivantes, jusqu'à son départ en 2010, trente-cinq ans plus tard. S'il n'oublie pas les conditions difficiles des années 1980 et 1990, une professeur menacée au fusil ou encore la voiture bélier qui avait embouti le hall du collège, il se souvient aussi des bons souvenirs. Comme les voyages en Russie dans le cadre d'un jumelage, une rencontre amoureuse qui s'est transformée en mariage, la bonne ambiance entre les professeurs. Et la solidarité. Surtout la solidarité.

« *Tout le monde se soutient* »

« *Au début, il y a eu un gros turnover, mais nous avons eu un bon chef d'établissement, M. Rackelbaum, qui a su créer une réelle cohésion de famille, raconte l'an-*



ancien professeur. *Nous faisons un boulot sérieux mais, nous ne nous prenons pas au sérieux. Il y avait une super ambiance.* » Une cohésion qui s'est perpétuée, d'année en année, et qui fait certainement la force de l'établissement.

« *Celui qui veut de l'aide, enseignant ou élève, en trouvera ici. Les anciens professeurs aident les nouveaux, les élèves qui s'en sortent bien aident ceux en difficulté. Tout le monde se soutient. Personne n'est laissé de côté* », souligne Hassan El Yousfi. Pour lui, le respect, devise du collège, est acquis. Quand il est arrivé en 2009, il a trouvé un collège fermé, replié sur lui-même. Il a travaillé en direction des parents, de la commune, des écoles primaires. Tout a été mis en œuvre pour que

le lieu soit accueillant et propre. Les peintures ont été refaites, le matériel renouvelé, le hall refait. Et le résultat a payé. L'établissement accueille aujourd'hui près de 80 élèves de plus qu'il y a 3 ans. « *Le quartier s'est apaisé, la réputation du collège a changé, confie le principal. Les parents nous font confiance. Les anciens élèves viennent inscrire leurs enfants.* » Arnaud Lebret a été élève au collège Pablo-Picasso de 1981 à 1985. Il est depuis 1998 le conseiller principal d'éducation. Le premier souvenir qu'il a du collège est « *un énorme trou et une grue immense* ». Il habitait en face et a vu se construire le collège. « *Il existe un réel climat de confiance ici. Les élèves n'hésitent pas à venir nous voir si besoin. Il y a de l'autorité, c'est nécessaire,*

mais on trouve quelque chose en plus, remarque-t-il. Tout le monde s'y sent en sécurité. » La preuve : ceux qui font des remplacements ou des stages demandent à y revenir en tant que titulaire. Vendredi 12 décembre après-midi, élèves, anciens élèves, parents, professeurs et agents du collège sont invités à venir célébrer les 40 ans de l'établissement. Au programme, une exposition dans le hall, de la danse et des chansons, écrites par les élèves, les enseignants et les agents du collège. En attendant, le collège fait un appel au don, ou au prêt ! Si vous avez de vieilles photos du collège ou de sa construction, n'hésitez pas à les apporter au collège. ♦